



Par dépôt électronique¹ seulement

Le 25 mars 2026

Me Carolina Rinfret, secrétaire
Régie de l'énergie
500, boulevard René-Lévesque Ouest
5e étage, bureau 5.100
Case postale 43
Montréal (Québec) H2Z 1W7

Me Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
16^e étage
1001, boulevard Robert-Bourassa
Montréal (Québec) H3B 0B6

C. élec. : frechette.yves@hydroquebec.com

OBJET : Demande du Transporteur pour la révision tarifaire des années 2026, 2027 et 2028
Votre dossier : R-4306-2025

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») dépose dans le dossier décrit en rubrique, à la suite de la décision D-2026-029 rendue par la Régie de l'énergie (la « Régie ») le 11 mars 2026, les versions des *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (« *Tarifs et conditions* ») en français et en anglais pour les années 2026, 2027 et 2028. Une liste des pièces révisée est également jointe.

Les *Tarifs et conditions* 2026 sont publiés sur le site OASIS du Transporteur. Un avis, informant les clients que les *Tarifs et conditions* 2026 ainsi que la décision D-2026-029 peuvent être consultés sur le site Internet de la Régie, est également publié sur OASIS.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(s) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

/jg
p.j.

¹ Aucune copie papier ne sera transmise.